

La Direction du CHU poursuit son engagement pour le bien-être de ses patient-e-s, résident-e-s et professionnel-le-s

Le site Louise-Michel qui prend en charge majoritairement des personnes âgées et dépendantes, travaille quotidiennement au bien-être de ses usagers et professionnel-le-s dans un contexte complexe lié à l'absentéisme et aux difficultés de recrutement.

Le CHU est particulièrement attentif à la situation du site et s'organise afin de soutenir les équipes par :

- l'octroi de **moyens humains supplémentaires** au travers:
 - Pour le service Soins de Suite et de Réadaptation :
 - 3 postes pérennes d'aides-soignant-e-s et 3,6 postes d'agent des services hospitaliers ;
 - augmentation de mensualités de remplacement, pour les postes infirmiers.
 - Pour le service Monet (USLD) : 1 poste d'agent des services hospitaliers

L'effort du CHU s'élève à plus de 280 000 euros annuels sur ses fonds propres.

- la mise en place de **mesures liées à l'attractivité** :
 - Intégration plus rapide dans la fonction publique hospitalière pour les infirmier-e-s et aide-soignant-e-s, ayant des évaluations positives ;
 - Retour à l'emploi pour les aide-soignant-e-s qui se traduit pour le site par l'allocation d'effectifs en sus des organisations ;
 - Dynamisation des activités du site par :
 - La mise en place d'un service de 24 lits, dédié à la prise en charge des troubles cognitivo-comportementaux de la personne âgée (unité unique en ex-Auvergne) ;
 - Le développement fort des activités de médecine physique et de réadaptation : équipe mobile, augmentation du nombre de places de d'hospitalisation de jour ;
 - La consultation dentaire gériatrique intégralement renouvelée et rééquipée.
 - Politique de formation adaptée aux besoins de la population accueillie avec un appui pour l'accès des personnels à la formation des assistant-e-s en soins en gérontologie.
- la mise en place de mesures liées à l'**amélioration des conditions de travail** :
 - Installation de rails plafonniers : 197 chambres équipées pour près de 400 000 € ;
 - Mise en place de la démarche « PRAP 2S » : prévention des risques liés à l'activité physique afin de prévenir les troubles musculo-squelettiques des agents lors de la manutention (54 personnels formé-e-s en 2021) ;
 - Plan d'investissement annuel permettant l'acquisition de matériels ergonomiques (notamment lits, fauteuils roulants, bassines avec roulettes) ;
 - Réaménagement du parc de l'établissement aux bénéfices des familles/résidents et des personnels.

Un investissement conséquent au bénéfice des conditions de travail a été réalisé, soit près de 2 millions d'euros en 5 ans.

CONTACTS PRESSE du CHU

Tatiana BLANC, chargée de communication

04 73 75 10 87 ou 06 33 21 02 09

Alice PAPON-VIDAL, chargée de communication

04 73 75 10 48 ou 06 84 44 19 96